



# FRMJC

Fédération Régionale des MJC  
Nouvelle-Aquitaine

## POUVOIR

Assemblée Générale Ordinaire  
Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 | Exercice 2023

**Si vous ne pouvez participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez transmettre votre pouvoir à toute personne adhérente de la Fédération Régionale des MJC de Nouvelle-Aquitaine.**

- Ce pouvoir doit être **donné par écrit** et comporter l'indication de l'identité du ou de la mandant·e et du mandataire.
- Les pouvoirs sont présentés au moment de la **validation des mandats**.
- En l'absence de représentation, vous pouvez **adresser votre pouvoir au bureau** de la FRMJC de Nouvelle-Aquitaine à l'adresse suivante ([direction@frmjcna.fr](mailto:direction@frmjcna.fr)) qui l'attribuera par ordre d'arrivée au moment de l'émargement.

**À renvoyer avant le mercredi 29 mai au plus tard**

### Je soussigné·e

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

de l'association-UD-UL : \_\_\_\_\_

avec pour fonction : \_\_\_\_\_

### Donne pouvoir à

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

de l'association-UD-UL : \_\_\_\_\_

avec pour fonction : \_\_\_\_\_

**pour me représenter et prendre part aux votes de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FRMJC Nouvelle-Aquitaine du samedi 1<sup>er</sup> juin de 12 h 30 à 17 h 30.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

(faire précéder votre signature de  
la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)